

APPENDICE «52»

AIR INDUSTRIES ASSOCIATION OF CANADA

Le 9 décembre 1975

Monsieur le sénateur Lamontagne
Président
Comité sénatorial spécial de la politique scientifique
de la Science
Le Sénat
OTTAWA (Ontario)

Monsieur le sénateur,

J'ai l'honneur de répondre à la demande que vous adressez récemment à l'AIAC (Air Industries Association of Canada) relativement aux prochaines activités du Comité sénatorial spécial de la politique scientifique. L'AIAC représente près de 100 compagnies des secteurs de pointe que sont l'aéronautique, la construction des moteurs, l'astronautique, et le matériel et les systèmes connexes. Nous n'avons pas l'intention de présenter un mémoire, mais nous sommes très heureux de l'occasion qui nous est fournie de vous faire des observations écrites.

Nous reconnaissons que votre rôle de «chien de garde» dans le secteur n° 1—programmes futurs de recherches—est un objectif recommandable. A la page 457 du rapport «Une politique scientifique pour le Canada, Volume 2, Objectifs et stratégies pour les années 70», nous notons ce qui suit:

«En résumé, le Comité propose que le Canada augmente l'ampleur de sa contribution globale en matière de R-D, de manière à l'aligner davantage sur celle de pays semblables à lui. Ce changement devrait être assorti d'une meilleure répartition des efforts de R-D, l'accent étant mis sur le développement, et en attribuant un rôle plus grand à l'industrie qu'au gouvernement; seule une structure efficace de prises de décision doit permettre d'atteindre cet objectif. En se dotant d'une Commission du futur qui contribuerait à mettre sur pied une «démocratie d'anticipation», un réseau national d'information sur la science et la technologie qui comprendra un service de prospective technologique; enfin grâce à des plans à moyen terme touchant les activités de R-D la politique scientifique canadienne aurait les moyens d'action dont elle a besoin pour aider au maximum le Canada à atteindre ses objectifs.»

Ces objectifs représentent une politique gouvernementale et industrielle recommandable. Toute «structure efficace de prises de décision» suppose une autorité responsable capable de prendre des décisions sans nécessairement déléguer ce pouvoir à un mécanisme centralisé, un organisme ou une «commission royale». Nous souhaiterions, si la chose est possible, que votre comité entreprenne l'étude des programmes futurs de recherches, tout en continuant à jouer son rôle de «chien de garde».

Quant à votre rôle de «chien de garde» dans le secteur n° 2—révision de la mise en application des recommandations du Comité sénatorial de la politique scientifique—nous désirons faire des observations précises sur trois recommandations tirées du Volume 2: articles nos 5, 20 et 34. Nous n'avons pour l'instant aucune observation à formuler sur les recommandations que vous avez faites dans le rapport «Une politique scientifique pour le Canada, Volume 3, Les structures gouvernementales pour les années 1970», étant

donné les réalisations très diverses des différents ministères.

P. 454 «5 «Le Comité recommande que les montants affectés à l'effort national scientifique soient accrus progressivement pour atteindre la proportion de 2.5 pour cent du PNB en 1980, à condition que la contribution directe du gouvernement en vue de la réalisation de cet objectif se restreigne à la subvention de projets et de programmes valables.»

L'Association peut affirmer que le pourcentage (environ 1.25%) du PNB affecté à la recherche et au développement en 1970 devra s'élever à 1.87% en 1975 si l'on veut atteindre l'objectif recommandé pour 1980; au cours des 5 dernières années, l'Association n'a constaté aucun accroissement des montants affectés à l'effort national scientifique; en réalité, dans notre secteur industriel, ce serait plutôt le contraire qui serait vrai.

P. 539 «20 «Le Comité recommande donc qu'on augmente fortement les travaux de R-D exécutés par le secteur industriel de sorte qu'en 1980 ils représentent un maximum d'environ 60 pour cent de l'effort national dans ce domaine.»

Votre Comité fait ici une recommandation d'importance qui intéresse au plus haut point notre secteur industriel, d'autant plus qu'elle est un objectif fondamental de la politique d'«impartition» formulée par le Cabinet. Cependant, il n'y a eu guère de changement durant les cinq dernières années, et les travaux de R-D exécutés par le secteur industriel ne représentent qu'un tiers environ de l'effort national dans ce domaine.

P. 630 «34 «Le Comité recommande donc: 1. Que toutes les subventions visant spécifiquement à favoriser les activités de R-D dans l'industrie soient groupées en un seul programme polyvalent dont la réalisation, confiée au ministère de l'Industrie et du Commerce, s'inspirerait des principes généraux proposés quant aux caractéristiques et à l'administration de ces subventions;»

Ces dernières années, la gestion des programmes de R-D dans l'industrie astronautique s'est soldée par un échec. En raison du manque d'expérience industrielle et de connaissances générales et commerciales du personnel gouvernemental traitant avec le secteur de l'aéronautique, les programmes n'ont pas produit les résultats attendus. Nous sommes d'opinion que les programmes de soutien à la recherche exigent des critères, une évaluation et un contrôle technique et une appréciation des avantages possibles bien différents de ceux des programmes de soutien au développement. S'il est possible pour un seul ministère de gérer les deux sortes de programmes, intrinsèquement, il est plus difficile de les faire fonctionner.

Relativement à votre rôle de «chien de garde» dans le secteur n°3—le rôle du MEST—l'Association croit comprendre que, par suite des récents changements survenus au sein du MEST, on procédera à des évaluations quantitatives des activités d'«impartition» et des programmes de soutien gouvernementaux en général.

Deux sujets ont attiré l'attention de l'Association: les activités d'«impartition», et le programme de recherche industrielle pour la Défense, (PRID) administré par le ministère de la Défense nationale. Les activités d'«imparti-